

Coordonnateur(-trice) à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Emploi permanent)

NOS DÉSIRS

- Détenir un baccalauréat en biologie, en environnement, en sciences de la nature ou toute autre combinaison de formations et d'expériences pertinentes et équivalentes.
- Posséder un minimum de huit (8) années d'expérience pertinente reliée aux fonctions de l'emploi, préférablement au sein d'une MRC.
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office.
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé.
- Posséder un permis de conduire valide.
- Avoir une connaissance du territoire de la MRCVR constitue un atout.
- Avoir de l'expérience en gestion d'équipe constitue un atout.

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

- Emploi permanent à temps plein.
- 33,75 heures par semaine, termine à 12 h le vendredi
- Horaire flexible, entre 7 h 30 et 17 h 30.
- Possibilité de télétravail (prestation hybride).
- Avantages sociaux concurrentiels, dont :
 - vingt (20) jours de vacances par année plus dix (10) jours rémunérés durant la période des Fêtes:
 - douze (12) jours de congé pour raisons personnelles ou maladie par année;
 - assurances collectives;
 - REER collectif, avec contribution de l'employeur.
- Salaire: 105 331 \$ à 117 035 \$ par année.

VOTRE ENGAGEMENT

- Exerce un rôle d'expert-conseil stratégique en matière d'environnement et d'écocitoyenneté auprès du personnel de la MRCVR ainsi que de l'ensemble des municipalités de la MRCVR lorsque requis.
- Rédige des rapports et bilans, assure des suivis.
- Assure et coordonne la mise en œuvre du plan d'action issu du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et réalise les actions régionales.
- Propose des stratégies, planifie, élabore, réalise et évalue différents projets environnementaux à l'échelle régionale.
- Participe à la mise en application notamment du Plan régional des milieux humides (PRMN).
- Participe à l'élaboration et à la mise en application du plan climat.
- Participe à l'élaboration du plan intervention des cours d'eau, le cas échéant.
- Participe à la mise en œuvre de divers règlements.
- Participe à des projets de construction.
- Participe à la gestion des actifs de la MRCVR.
- Effectue différentes recherches d'information, études et certaines mises à jour de données en environnement.
- Assure l'élaboration, la révision et l'application des politiques, orientations, stratégies, programmes, plans d'action et procédures en matière d'environnement et d'écocitoyenneté.
- Participe à la planification budgétaire du Service.
- Supervise et coordonne le personnel du Département de l'environnement et de l'écocitoyenneté dont les conseiller(-ère)s en environnement et les technicien(ne)s de son Service.
- Sur demande, représente la MRCVR auprès des partenaires en matière d'environnement et d'écocitoyenneté.
- Soutien le (la) directeur(-trice) du Service dans ses tâches de gestion et d'administration.

